

Restaurant administratif

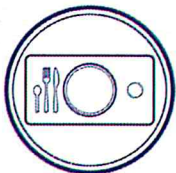
Règles sanitaires à respecter 1/2



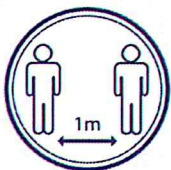
Le port du masque est obligatoire au sein du restaurant, sauf durant le temps du repas.



2 bornes de désinfection à l'entrée du restaurant sont à votre disposition pour nettoyer vos mains.



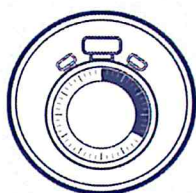
Votre plateau avec votre verre, vos couverts, vos serviettes et votre pain vous sont préparés à votre arrivée au restaurant.



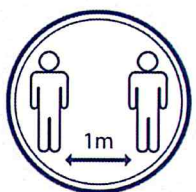
Respectez les règles de circulation en vigueur et la **distanciation sociale d'1 mètre** entre chaque convive.

Restaurant administratif

Règles sanitaires à respecter 2/2



Dirigez-vous vers la **zone de restauration ouverte**.
Le temps de votre repas est **limité à 20 minutes**.



Asseyez-vous uniquement aux emplacements prévus **pour garder une distanciation physique** sans déplacer les mobiliers.



Les **espaces en libre-service** sont temporairement **fermés** (Bar à salades & fruits, table à condiments, micro-ondes..)



Votre table sera **nettoyée** avant d'accueillir de nouveaux convives.



Pensez à **alimenter votre compte / badge** avant de revenir au restaurant, via l'application **So Happy Work**.

Seul le paiement en CB est autorisé en caisse.